



Entrée d'un troisième associé dans SARL

Par **Klezia**, le **07/09/2014** à **16:30**

Bonjour,

Nous sommes deux associés fondateurs d'une SARL, créée il y a deux ans. Nous souhaiterions faire entrer un troisième associé.

Pour que ce soit équitable, cet associé devrait monter dans le capital progressivement (pour compenser notre ancienneté).

Nous souhaitons mettre en place une sorte de période d'essai de 3 à 4 mois pour nous assurer que nous souhaitons bien travailler ensemble et par la suite procéder au changement de statuts (en le faisant figurer parmi les associés) et rédiger un pacte d'actionnaires.

Comment peut-on formaliser cette première période sachant que cet associé ne percevra pas de salaire mais des parts progressivement en contrepartie de son travail? Quels outils juridiques sont à notre disposition? et Quelles démarches doit-on accomplir?

Merci!